## Bercy: une attaque informatique paralyse le nouveau guichet unique pour les entreprises

Par Le Figaro Publié hier à 10:51. Mis à jour hier à 12:19

## L'interface censée faciliter les démarches administratives des entreprises a été piratée deux jours après son lancement.

À peine lancé et déjà en rade. Deux jours après sa mise en œuvre le 1er janvier, <u>le</u> quichet unique destiné à faciliter les démarches administratives pour les entreprises a été piraté, a annoncé Bercy, confirmant une information du Parisien . «Malgré de nombreux tests de sécurité, nous avons subi une attaque informatique majeure, déplore l'entourage de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances. Le virus crée 100.000 demandes de modifications par seconde». Conséquence : le site a longtemps ramé et n'a pas pu prendre en compte les nouvelles demandes, avant que Bercy ne trouve la parade.

Cet incident tombe mal car il vient s'ajouter à de nombreux bugs techniques signalés par plusieurs professions comme des «difficultés de connexion», des «champs non accessibles pour des données obligatoires» ou encore un «trop grand nombre d'informations demandées aux chefs d'entreprise» (18 questions au lieu de 3 auparavant). Ce à quoi le ministère de l'Économie avait répondu : «On ne passe pas de 30% à 100% de dématérialisation sans soubresauts». Malgré des réticences venant des professionnels qui estimaient qu'il n'était pas au point, ce quichet unique qui s'est substitué aux 6 réseaux de centres de formalités des entreprises, avait été maintenu coûte que coûte. Chaque semaine, 70.000 démarches sont enregistrées partout en France : créations d'entreprises, cessations d'activité, modifications de statut, dépôt des comptes annuels...

Bercy estime pour sa part que le lancement de ce guichet unique, voté en 2019 dans le cadre de la loi Pacte, est une «réussite, sans compter cette attaque informatique». «Nous serons peut-être en mode dégradé pendant quelques jours mais la bascule s'est opérée dans les temps. Nous pensons que le guichet unique aura son visage

définitif fin mars». D'ici là, le ministère de l'Économie promet des «optimisations». Notamment en ce qui concerne l'onglet «dépôt des comptes annuels» qui, aux dires des chefs d'entreprise, ne fonctionne pas très bien.